



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question au Gouvernement n° 4329

Texte de la question

MOUVEMENT DES PERSONNELS HOSPITALIERS

M. le président. La parole est à M. Nicolas Sansu, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Nicolas Sansu. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, des dizaines de milliers de personnels hospitaliers et d'infirmiers crient leur colère et leur inquiétude partout en France. Colère devant des conditions de travail et de rémunération qui se dégradent, avec des conséquences dramatiques pour la santé des personnels, pouvant aller jusqu'au suicide ; ...

Mme Claude Greff. Très bien !

M. Nicolas Sansu. ... inquiétude devant des directives de la tutelle qui rendent de plus en plus prégnants les choix budgétaires, là où la prise en charge digne et efficace des patients devrait être la seule boussole. En effet, l'austérité budgétaire, avec un plan triennal de restrictions de 3 milliards d'euros pour les hôpitaux et de 10 milliards d'euros pour la santé aura été extrêmement dommageable à l'égalité d'accès aux soins sur le territoire national.

La fermeture de milliers de lits d'hospitalisation, la suppression de 22 000 emplois dans les hôpitaux, la tarification à l'activité, et dernier avatar, la création de groupements hospitaliers de territoire, qui agissent comme des machines à concentrer d'un côté et à désertifier de l'autre, auront confirmé les orientations de la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » votée sous la droite, et que nous avons combattue ensemble en 2009, madame la ministre.

Mme Claude Greff. Mais elle a continué, et c'est pire !

M. Nicolas Sansu. Sur un territoire que vous connaissez bien, la région Centre-Val de Loire, ces orientations nationales se sont traduites, pour le centre hospitalier de Vierzon, par la suppression de vingt postes – et de fait, l'épuisement des personnels –, la fermeture de onze lits en chirurgie et pédiatrie – dix de plus peut-être en médecine – et un déficit structurel, du fait de l'inadéquation de la tarification à l'activité. En outre, certaines spécialités, que l'hôpital de référence du groupement hospitalier de territoire souhaiterait rapatrier, risquent de se voir dévitalisées.

Bien sûr, des coopérations sont indispensables, des évolutions et la bonne gestion des deniers publics sont nécessaires, mais il ne faut jamais oublier les patients et l'égalité de traitement que nous leur devons, partout en France.

Madame la ministre, l'exaspération est grande car, en dix ans, les citoyens, les personnels, les élus ont vu

dériver la République de la solidarité vers une République des comptables, injuste et inefficace !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Mme Isabelle Attard et Mme Claude Greff. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le député, je veux dire à nouveau toute la reconnaissance du Gouvernement (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) pour les personnels hospitaliers, qui permettent à nos concitoyens d'être soignés dans de très bonnes conditions, que nous envient beaucoup de pays européens. Je veux saluer leur engagement quotidien ainsi que leur remarquable professionnalisme.

M. Rémi Pauvros et M. Michel Ménard. Très bien !

Mme Marisol Touraine, ministre. Monsieur le député, je ne peux pas vous laisser dire que nous avons réduit les budgets de l'hôpital public et que nous avons supprimé des postes. Répéter un chiffre faux n'en fait pas une vérité ! Nous avons créé 31 000 postes à l'hôpital public depuis 2012 (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Vous pouvez dire que ça n'est pas assez, qu'il fallait en créer davantage, cela, je peux l'entendre. Mais dire que nous avons supprimé des postes est faux.

M. Christian Jacob. Honteux !

Mme Marisol Touraine, ministre. Je veux rappeler que, depuis 2012, nous avons investi dix milliards d'euros pour l'hôpital public. Mais derrière le rétablissement du service public hospitalier, les revalorisations salariales,...

M. Bernard Debré. C'est faux !

Mme Marisol Touraine, ministre. ...j'entends pour ma part les inquiétudes exprimées par les professionnels.

M. Christian Jacob. Des mots.

Mme Marisol Touraine, ministre. Lorsque je parle d'investissements pour l'hôpital, vous savez très bien, monsieur Sansu, que les hôpitaux que vous défendez sur votre territoire ont été soutenus financièrement. J'entends les préoccupations. Des réformes importantes sont engagées pour la médecine et la chirurgie ambulatoires et pour le regroupement, avec la mise en place de groupements hospitaliers de territoires, qui s'adaptent à la réalité du terrain. Je souhaite que nous puissions mieux accompagner les professionnels de santé. Ce sera l'objet du plan que je présenterai dans quelques semaines. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Mme Claude Greff. Baratin !

M. Philippe Meunier. Bla bla bla !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sansu](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4329

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 novembre 2016](#)